Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 1

Bonjour BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

#54 - MAI / JUIN 2025
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 8-9

Le budget : Maintenir le cap !

BLÉNOD lès-pont-à-mousson

P.6
Opération permis solidaire et citoyen : une aide au passage du permis de conduire

P.10
Une ville dynamique, sportive et labellisée

P.14
Zoom sur...
La Vie En Rose

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 2

SUIVEZ NOUS !

@blenod.pam

Blenod-pam

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE NATURE
DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

Ville Active & Sportive

FIERS DE REJOINDRE L'AVENTURE TERRE DE JEUX 2024

PLAN MERCREDI

BLÉNOD lès-pont-à-mousson

Directeur de la publication :
Bernard Bertelle
Textes : Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Özipek, Julien Hézard, Claire Diaz
Photos : Lola Hody, Patrick Martin, Ilknur Tosun-Özipek, Eric Dubois, Est Républicain, Cornolti Prod, NPR'Events
Conception : Agence 254
Impression : La Moderne

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) : consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, **après appel du 15 ou 3624**
- **Samu : 15**
- **Police Nationale : 17**
- **Pompiers : 18**
- **N° d'urgence européen : 112**
- **Urgences sociales : 115**
- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales : 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE *Découvrez votre magazine municipal*

P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !

P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !

- LA LUDOTHÈQUE DE BLÉNOD : UN ESPACE DE JEUX ET DE PARTAGE POUR TOUS
- INAUGURATION DE LA FRESQUE SPORTIVE ET DU MUR D'ESCALADE
- OPÉRATION PERMIS SOLIDAIRE ET CITOYEN : UNE AIDE AU PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE
- YUME INSTITUT, NOUVEAU HAVRE DE PAIX À BLÉNOD
- LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL RÉDUIT SON EMPREINTE CARBONE
- LE PÔLE MÉDICAL SAINT MARTIN S'AGRANDIT : RENCONTRE AVEC LOÏC KELLER

P.8-9 BONJOUR LA UNE !

P.10 BONJOUR LE SPORT !

P.11 BONJOUR LA PROG' !

P.12 BONJOUR L'AGENDA !

P.13 BONJOUR LE ZOOM !

P.14 BONJOUR LA NATURE !

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 3

Un budget maîtrisé !

En mai 2019, le titre de mon édito était **“De Belles Perspectives pour l’avenir”**. Aujourd’hui, je suis heureux de constater qu’elles se concrétisent.

Le Conseil municipal a approuvé, le 25 mars dernier, le compte financier unique de l’exercice 2024 dans lequel un excédent de fonctionnement de 1,5 millions d’euros a pu être dégagé et intégré dans le budget supplémentaire 2025. L’affectation des résultats a ainsi permis de dégager un résultat cumulé de 3,8 millions d’euros, destiné à la fois aux investissements et aux provisionnements.

Cette situation financière favorable, inédite depuis près de 15 ans, nous permet d’anticiper sereinement le financement des travaux restants pour le groupe scolaire, sans recourir à un nouvel emprunt à l’heure actuelle.

Le budget de l’eau affiche également un excédent de plus de 125 000 € pour l’exercice 2024. Les élus pourront ainsi arbitrer les travaux nécessaires sur le réseau d’eau et ses installations.

Les travaux de reprise des voiries de la rue du Saule débuteront, comme prévu, en juillet 2025, avec l’objectif de réaliser l’ensemble des aménagements, jusqu’au centre Michel-Bertelle, en moins d’un an. Ce beau défi, qui nous attend tous, a déjà commencé avec l’enfouissement des réseaux depuis le 14 avril dernier. Cet été, nous entreprendrons également la réhabilitation de 38 logements de la résidence d’autonomie Ambroise-Croizat et l’installation de 59 terrasses pour améliorer le confort et l’accessibilité des logements pour les personnes âgées. Ces travaux sont rendus possibles grâce au soutien de la CARSAT qui apporte une subvention de 600 000 €, complétée par un emprunt municipal de 640 000 €.

Par ailleurs, plus de 500 000 € seront investis pour répondre aux besoins des services et réaliser divers petits travaux. Par exemple, le parking du 65 avenue Victor Claude sera achevé avant l’été, bénéficiant ainsi à toute la population et aux commerçants.

Malgré un contexte financier contraint, marqué par la diminution des subventions et l’augmentation du remboursement de la dette de l’Etat, nous devons poursuivre nos efforts. L’Etat nous a récemment informés que la collectivité devait apporter une contribution supplémentaire de 100 000 € pour 2025, au titre du redressement des finances publiques.

Il nous faut donc continuer dans cette voie, même si le contexte international est anxiogène et l’avenir incertain.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 4

BONJOUR LE RÉCAP'

Le centre Michel Bertelle a accueilli deux spectacles pour la Mousson du Rire, qui ont ravi le public : Marc-Antoine Le Bret avec son one-man-show "Solo" le 28 février, suivi de Laurent Baffie avec "Se pose des questions" le 1er mars.

Le centre Michel Bertelle a accueilli plus de 200 personnes à la Saint Patrick mi-mars. Les Bellédoniens ont pu déguster les breuvages locaux du bière truck, mais également contribuer à la cagnotte pour Rafael Lorraine, le tout en musique grâce au groupe Le Grand Large.

Pascal Capla et Florence Dalmar, déguisés en Lucienne & Gisèle des Vamps, ont animé la résidence Ambroise Croizat en allant à la rencontre des voisins pour échanger et divertir l'ensemble des résidents.

Le “Dîner de cons”, grand classique intemporel, a remporté un vif succès et enchanté les spectateurs le 22 mars dernier. Ils ont pu redécouvrir cette histoire bien connue, spécialement adaptée pour Blénod.

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 5

Les enfants du centre de loisirs ont participé à une journée d'ateliers sur le recyclage, animée par des étudiants en licence professionnelle Qualité Sécurité Environnement. À travers des activités ludiques et éducatives, ils ont découvert l'importance du tri des déchets et de leur valorisation.

@blenod.pam

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

Le 30 mars dernier avait lieu Blénod joue en famille au centre Michel Bertelle. Au total, ce sont plus de 250 personnes qui se sont rendues au festival du jeu où petits et grands ont pu découvrir les jeux géants d'Henry ainsi qu'une multitude de jeux de société.

La municipalité a organisé une réunion d'information concernant les travaux de la rue du Saule, en présence des maîtres d'œuvre. L'objectif était d'expliquer le déroulement officiel du chantier aux Bellédoniens habitants cette même rue.

Le 19 avril, plus de 200 enfants de Blénod ont participé à la chasse aux œufs au centre Michel Bertelle. Les familles ont collecté des œufs pour remporter des chocolats et des lots, dans une ambiance conviviale avec des stands ludiques et des rafraîchissements offerts par la ville.

13 enfants du CP au CM2 ont participé au stage multisports organisé par la ville. Un programme riche et varié avec des sports collectifs, des jeux de raquette et des jeux d'opposition, avec en prime, une sortie bowling et laser game. Tous les enfants ont été ravis et attendent avec impatience le prochain stage qui aura lieu du 18 au 22 août 2025.

C'est en compagnie du maire et de ses élus que 59 seniors ont pu profiter d'une sortie au cabaret Royal Palace à Kirrwiller, avec un départ en autocar, un repas dansant et le spectacle "Les Déesses". Des animations au lounge Club ont suivi avant un retour à Blénod vers 20h00.

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 6

BONJOUR L'ACTU !

La ludothèque de Blénod : un espace de jeux et de partage pour tous

La ludothèque est une véritable caverne aux trésors, regorgeant de jeux de société, de construction et bien plus encore. Petits et grands y trouvent leur bonheur, avec des classiques intemporels et d'innombrables nouveautés à découvrir. Les jeux peuvent être utilisés sur place ou empruntés pour prolonger le plaisir à la maison. **Accessible à tous**, la ludothèque s'adapte aux emplois du temps de chacun grâce à des horaires d'ouverture flexibles. **Les mercredis et vendredis de 9 h à 11 h 30**, les adhérents peuvent emprunter gratuitement des jeux de société. Un service de réservation par téléphone est disponible le matin au 03 83 80 41 07, permettant de s'assurer de la disponibilité du jeu convoité avant de se déplacer.

Côté tarifs, la ludothèque propose des abonnements attractifs pour tous les budgets :

- Abonnement familial annuel : 25 € pour les Bellédoniens et 35 € pour les extérieurs. Valable pour une année scolaire, cet abonnement ouvre les portes de tous les services de la ludothèque.
- Détenteurs de la carte jeunesse et associations de Blénod : accès gratuit.
- Abonnement groupe : 40 € pour les extérieurs.
- Abonnement assistant(e) maternel(le) : 25 € pour les Bellédoniens et 35 € pour les extérieurs.

Au-delà du simple prêt de jeux, la ludothèque organise régulièrement des événements et des animations qui raviront les passionnés de jeux. Alors, que la partie commence !

Inauguration de la fresque sportive et du mur d'escalade

Deux nouvelles installations viennent enrichir le centre Michel Bertelle et célébrer le sport français : un mur d'escalade rénové et une immense fresque. L'artiste Margot Manciaux, bien connue dans la région pour ses nombreux travaux artistiques et ses chantiers jeunes, a été sélectionnée en 2024 afin de réaliser une fresque d'une dimension impressionnante de 5 mètres sur 5. Cette œuvre met en lumière plusieurs figures emblématiques du sport français, telles que Pauline Ferrand-Prévot, championne de cross-country et médaillée d'or, Kévin Mayer, décathlonien de renom, et Teddy Riner, double médaillé d'or en judo. Le projet, d'un coût total de 10 000 €, a suivi un rétroplanning précis. L'esquisse a été réalisée en avril, suivie du nettoyage du mur et du démontage des structures en mai. La réalisation de la fresque a débuté en juin, avec un achèvement prévu avant l'ouverture des Jeux Olympiques en juillet. Parallèlement, la ville a confié à l'entreprise Escalade Grimpe et Sport, basée à Marly, la rénovation complète du mur d'escalade. Une opération, estimée à environ 5 000 €, comprenant la remise aux normes de l'installation et la création de plusieurs voies d'escalade adaptées à différents niveaux de difficulté. **La ville poursuit ses efforts afin d'offrir aux Bellédoniens des espaces de qualité où pratiquer leurs activités physiques favorites !**

Opération permis solidaire et citoyen : une aide au passage du permis de conduire

Le permis de conduire est un sésame essentiel pour les jeunes bellédoniens, il représente un coût non négligeable pour eux-mêmes et les familles. Afin de les aider à financer cet examen, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place, depuis 2021, l'opération "permis solidaire et citoyen", qui octroie un soutien financier en contrepartie d'un engagement bénévole au travers d'actions en faveur de la commune et de sa population. Il s'agissait pour l'équipe municipale de créer un dispositif vertueux favorisant la solidarité et l'engagement citoyen. **L'opération "permis solidaire et citoyen" est destinée aux jeunes bellédoniens de 16 à 25 ans, résidant depuis plus d'un an sur la commune.** D'un montant total de 400 €, l'aide est versée en deux fois, à savoir 200 € à l'obtention du code et le solde après la réussite à l'examen de conduite et accomplissement des 35 heures d'action bénévole. Cette aide est une prestation universelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas soumise à condition de ressources. Un dossier, à déposer auprès du CCAS, est ensuite examiné par la commission permanente du CCAS qui émet un avis sur chaque candidature. **Depuis la mise en place de ce dispositif, ce sont 36 demandes qui ont été examinées, pour un montant total attribué à ce jour de 8 000 €.**

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 7

Yume Institut, nouveau havre de paix à Blénod

Depuis février 2025, la ville accueille un institut de bien-être unique en son genre. Fruit d'un projet mûrement réfléchi par deux associés passionnés, Benjamin Stauch et Aurélien Lorette, cet institut se distingue par des techniques encore peu connues en France, telles que le Head Spa Japonais et les soins visage à base de cosmétiques coréens. L'institut propose trois types de services pour répondre aux besoins variés de sa clientèle :

- Head Spa Japonais : Un rituel bien-être du cuir chevelu combinant massages, soins personnalisés, sauna capillaire, détente profonde et luminothérapie.
- Massages Bien-être : Des massages aux huiles chaudes, aux pierres chaudes, ou encore personnalisés, pour relâcher les tensions et retrouver un équilibre intérieur.
- Soin du Visage aux Cosmétiques Coréens : Un rituel en plusieurs étapes utilisant des produits naturels pour redonner éclat et fraîcheur à la peau.

L'implantation à Blénod n'est pas un hasard. La ville, dynamique et accessible, offre un cadre idéal pour rendre ces soins accessibles sans devoir se rendre dans les grandes villes voisines comme Metz ou Nancy. L'accueil chaleureux des habitants et des commerçants locaux conforte ce choix. Benjamin et Aurélien sont épaulés par Samantha Pflaum, une praticienne expérimentée et certifiée en soins esthétiques. Son sens du détail et son écoute attentive garantissent une expérience de bien-être inégalée. **Restez connectés ! L'institut envisage d'organiser des ateliers bien-être et de développer sa carte de soins avec des formules duo et des massages saisonniers.**

Le centre technique municipal réduit son empreinte carbone

La collectivité a récemment fait l'acquisition d'un véhicule Peugeot e-Partner, utilitaire 100% électrique, qui offre une autonomie de 280 km. Ce véhicule sera principalement utilisé par les équipes d'astreinte et pour les déplacements quotidiens vers les chantiers et autres missions de service. L'achat de ce véhicule s'inscrit dans une démarche écologique visant à améliorer la qualité de l'air en ville et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. En optant pour un véhicule électrique, la collectivité entend également diminuer la pollution sonore, contribuant ainsi à un environnement urbain plus serein. Depuis le 1er juillet 2021, la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose aux collectivités gérant plus de 20 véhicules de respecter des quotas de véhicules à faibles émissions. Actuellement, ce quota est fixé à 30% et augmentera à 40% à partir du 1er janvier 2026. Avec son parc automobile de 23 véhicules dont 1 poids lourd, la ville se conforme ainsi à cette réglementation. Le centre technique municipal compte désormais trois véhicules électriques : un Kangoo pour le Centre Communal d'Action Social, une Zoé pour la mairie, et le nouveau Peugeot e-Partner pour les services techniques. **Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de transition écologique, visant à réduire progressivement l'empreinte carbone des déplacements professionnels à travers des solutions durables.**

Le Pôle Médical Saint Martin s'agrandit : rencontre avec Loïc Keller

Passionné par l'ostéopathie depuis son enfance, Loïc Keller a suivi une formation rigoureuse à l'École Supérieure d'Ostéopathie (ESO) de Champs-sur-Marne, de 2016 à 2021. *"Originaire de Metz, mon diplôme en poche je suis revenu exercer en Moselle"*, d'abord en collaboration à Marly et Guénange, avant de s'installer à son compte. Loïc Keller souhaitait s'installer entre Metz et Nancy, dans un cadre pluridisciplinaire. *"Je cherchais à m'installer dans un cabinet médical existant, dans le but d'exercer dans un cadre pluridisciplinaire, ce qui me tient à cœur"*, précise-t-il. Le cabinet du Pôle Médical Saint Martin de la commune a immédiatement répondu à ses attentes. La ville, dynamique et sportive, offre un bassin de population et d'emplois important, idéal pour son activité. Grâce à sa formation, Loïc Keller adapte ses soins ostéopathiques à chaque patient, qu'il s'agisse de sportifs, de femmes enceintes ou de nourrissons : *"Je pratique donc des actes ostéopathiques très différents entre les sportifs, les femmes enceintes et les nourrissons"*. L'ostéopathie vise à restaurer la mobilité des structures anatomiques pour diminuer les douleurs, le stress, et permettre un retour aux activités quotidiennes. Elle complète efficacement les traitements médicaux pour des pathologies comme l'arthrose, l'arthrite, l'endométriose ou les troubles digestifs. *"Le but est de permettre aux patients de rester mobile et de diminuer les douleurs, en complément des traitements médicaux en place"*, ajoute-t-il. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, ainsi qu'un samedi matin par mois. **Pour plus d'informations, rendez-vous sur Doctolib, contactez le 07 76 01 03 66. Visitez son site internet : loickellerosteo.carrd.co/**

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 8

BONJOUR LA UNE !

BUDGET

Maintenir

Dont :
0,07 M pour le DILICO, qui est un nouveau dispositif de contribution au redressement des finances de l'Etat, basé sur la situation financière des collectivités. En Meurthe-et-Moselle, Blénod est la commune qui y participera le plus, après la Ville de Nancy.

CONTRIBUTIONS AU REDRESSEMENT DES FINANCES DE L'ETAT : 0,32 M

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS : 0,74 M

PLAN D'INVESTISSEMENTS : 0,89 M

REMBOURSEMENT DE LA DETTE (CAPITAL ET INTÉRÊTS) : 1,14 M

ALIMENTATION D'OPÉRATIONS ET PROVISIONNEMENTS : 2 M

CHARGES GÉNÉRALES : 2,77 M

DÉPENSES DE PERSONNEL : 3,39 M

DÉPENSES

Acquisition de matériel (tracteur, outillage technique, matériel informatique...), entretien des bâtiments communaux, diagnostic patrimonial et bâti de l'église, vidéosurveillance, illuminations, refonte du site internet...

Les opérations sont des projets structurants qui font l'objet d'une inscription spécifique au sein du budget. La collectivité compte deux opérations : la réhabilitation de la rue du Saule (1,2 M) et la restructuration du groupe scolaire (14 M).

Dont :
- 0,31 M pour la politique jeunesse
- 0,47 M pour les fluides (eau, carburant, électricité et gaz)
- 0,49 M pour l'amélioration du cadre de vie
- 0,12 M pour les manifestations culturelles et les cérémonies

M = MILLION

ÉVOLUTION ET PRÉVISION DU FONCTIONNEMENT, DE LA DETTE ET DE L'ÉPARGNE

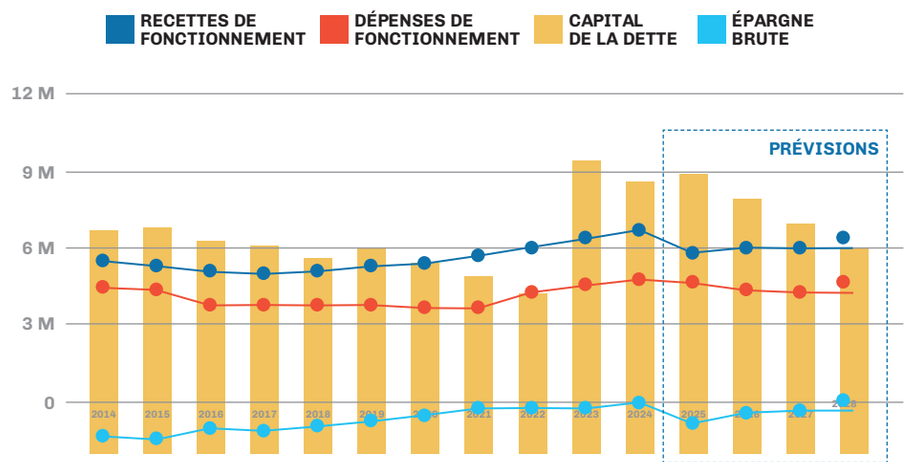

BUDGET DE LA CO
11,25

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 9

ET 2025

ir le cap !

Du coté du CCAS

Des décisions financières importantes ont également été prises au CCAS. Que ce soit en fonctionnement, avec l'externalisation des cuisines ou bien avec la poursuite des actions de solidarité. **Au niveau de l'investissement, ce sont 1,2 millions d'euros qui vont être engagés pour la réhabilitation des logements et la création de terrasses.** Ces travaux seront financés par la CARSAT à hauteur de 60 % du montant HT de l'enveloppe globale.

Elle correspond, schématiquement, à la différence entre la fiscalité économique perçue par la CCBPAM sur le territoire communal et les charges transférées par la municipalité.

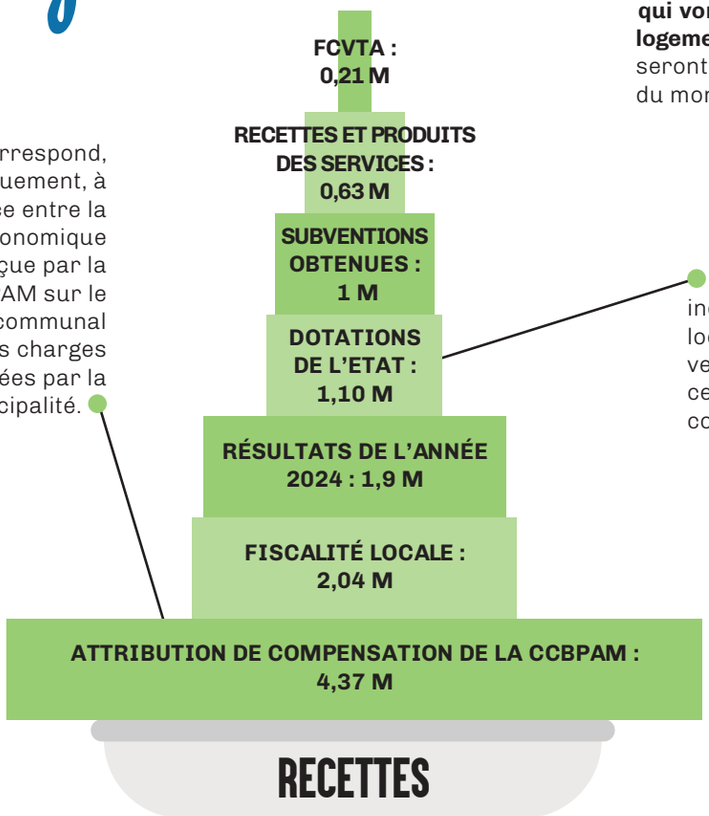

L'Etat a décidé d'exonérer les entreprises industrielles de la moitié de leurs bases locatives pour la taxe foncière, qu'elles versaient aux communes. Pour compenser cette perte, l'Etat verse une dotation aux collectivités..

Parole à Raymond Vincent

Adjoint aux Finances et à l'Environnement

"Blénod, comme de nombreuses communes en France, se trouve confrontée à des défis socio-économiques importants dans un contexte national marqué par des difficultés croissantes. Ces défis impactent directement le quotidien et nécessitent des réponses adaptées.

Malgré ces difficultés, Blénod cherche à se tourner vers l'avenir avec optimisme. Optimisme lié à notre gestion financière qui se traduit par un excédent d'exploitation 2024 cumulé de 3 805 354,29 €.

Cette somme contribuera notamment au financement du futur groupe scolaire d'un montant prévisionnel de 15 millions d'euros et qui ouvrira à la rentrée 2027.

L'amélioration des infrastructures, notamment la réfection de la rue du Saule et les espaces verts, est également un axe prioritaire pour la commune qui sera financé par le recours à l'emprunt.

Enfin, la commune de Blénod met un point d'honneur à promouvoir la vie associative, la culture et le patrimoine local. Des manifestations sportives, culturelles régulières témoignent de cette politique.

En résumé, malgré les défis importants, Blénod se dote de moyens ambitieux et innovants pour améliorer le bien-être des Bellédoniens et construire un avenir prospère et durable en gérant au mieux les finances communales."

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 10

BONJOUR LE SPORT !

Une ville dynamique, sportive et labellisée

Le label “Ville active et sportive” est décerné par le Comité de Labellisation, constitué d’acteurs du secteur sportif choisis par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), qui accorde le label à toutes les villes candidates. À partir du dossier de candidature et des critères fournis dans le cahier des charges, le Comité attribue une note qui déterminera le niveau symbolisé par un laurier :

1er niveau - 1 Laurier : La ville propose une politique sportive innovante et une offre d’activités physiques et sportives diversifiée.

2e niveau - 2 Lauriers : La ville dispose des critères du 1er niveau, en plus de gérer et utiliser un parc d’équipements sportifs, sites et espaces de nature, en adéquation avec l’offre de pratique sportive proposée.

3e niveau - 3 Lauriers : La ville dispose des critères du 2e niveau, en plus de proposer une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d’actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire.

4e niveau - 4 Lauriers : La ville dispose des critères du 3e niveau, en plus d’une politique sportive s’inscrivant dans la politique globale de la commune (nature, santé, mobilité, tourisme, etc.), pour le développement et la promotion des activités physiques et sportives.

À Blénod, la proximité, la solidarité, l’environnement et l’innovation favorisent le bien vivre ensemble à travers les infrastructures comme le Centre Michel-Bertelle, le Centre communal d'action sociale, le Centre culturel Pablo-Picasso, le Cinéma Jean-Vilar, le Centre d'affaires Blenovista ainsi que l'emblématique Stade des Fonderies.

Ce sont ces atouts et son histoire que la commune fait vivre en plaçant l'enfance jeunesse au cœur de sa politique, en soutenant le monde associatif, sportif, culturel et en protégeant la biodiversité comme le démontrent ses labels obtenus en 2019 : 3 fleurs “Villes et villages fleuris”, 2 libellules “Commune nature” venant en complément des 2 lauriers “Ville active et sportive” décrochés fin 2018 et renouvelés en 2024.

RÉCEMMENT, DEUX CLUBS SPORTIFS BELLÉDONIENS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS PAR DES LABELS PRESTIGIEUX DANS LEURS DOMAINES :

Le Cercle Modélisme de Blénod Lorraine

Le Cercle Modélisme de Blénod Lorraine a reçu le label "École Française d'Aéromodélisme" de la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) pour les deux prochaines années.

Ce label reconnaît l'excellence du club dans l'initiation et la formation à l'aéromodélisme pour tous les âges.

Il certifie les capacités du club à démocratiser cette discipline, offrant ainsi à tous les passionnés la possibilité de s'initier et de se perfectionner dans un cadre structuré et accueillant.

Le COB Gymnastique Volontaire

Le club de gymnastique volontaire de Blénod a, quant à lui, été distingué par le label "Qualité Club Sport Santé" décerné par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Ce label récompense le club pour son fonctionnement associatif exemplaire, son respect des règles administratives et juridiques, ainsi que ses initiatives en faveur de l'accessibilité à une pratique physique régulière et de qualité.

Le club recevra un diplôme officiel et une dotation en matériel sportif, en reconnaissance de ses efforts et de son engagement.

Ces distinctions consolident l'image de Blénod en tant que ville sportive et engagée. La commune, labellisée "Ville Sportive Grand Est 2024-2028", continue de déployer des efforts pour offrir à ses habitants un cadre de vie sain et dynamique. Un grand bravo à tous les bénévoles, entraîneurs et membres des clubs pour leur dévouement et leur passion, qui font de Blénod une ville où il fait bon vivre et pratiquer du sport.

L'AMBITION D'ATTEINDRE LES 3 LAURIERS RESTE PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 11

BONJOUR LA PROG' !

BIÈRE TRUCK

Un mercredi sur deux à partir du 7 mai jusqu'au 24 septembre 2025 dès 18h30 sur la place du 8 mai

Dégustation de bières artisanales avec le Bière Truck Nancy.
Restauration sur place.

Entrée libre

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2025

Jeudi 8 mai 2025 à 11h à l'espace de la Paix

Allocution du représentant des anciens combattants, lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire par le correspondant défense, allocution du maire.

FÊTE DE LA FERME ET DU TERROIR

Dimanche 25 mai 2025 de 10h à 17h au Centre Michel Bertelle

Les produits locaux, les traditions agricoles et l'artisanat sont à l'honneur. Venez découvrir au centre Michel Bertelle un marché fermier exposant des animaux à poils et à plumes et présentant des spécialités : fromages, charcuteries, miels, et bien plus encore !

Entrée libre

FÊTE FORAINE

Du mercredi 28 mai au dimanche 1er juin 2025 sur la place du 8 mai

Attractions et gourmandises reviennent envahir la ville cette année pour divertir petits et grands !

Entrée libre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin 2025 dès 19h sur la place du 8 mai

Fête de la musique avec au programme : première partie avec les Chicks Music, suivie du concert explosif des Lords of Rock et un spectacle lumineux des Super-Sho.
Buvette et restauration sur place.

Entrée libre

SOIRÉE ESTIVALE

Vendredi 4 juillet 2025 à partir de 19h au centre Michel Bertelle

Soirée d'ouverture de la saison estivale avec la présence du bière truck et de food truck en musique.

Entrée libre

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Dimanche 13 juillet 2025 dès 19h au centre Michel Bertelle

Concert du groupe Pop Corn, feu d'artifice à la tombée de la nuit et bal populaire animé par DJ A3L EVENT.
Buvette et restauration sur place.

Entrée libre

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 12

BONJOUR L'AGENDA !

Activités nutrition

Mise en place d'ateliers, d'action, d'activités nutrition à destination :

• Des séniors (dans le cadre du maintien à domicile, lutte contre la perte d'autonomie) : connaissance des différents groupes d'aliments ; équilibre alimentaire ; besoins nutritionnels ; prévention de la consommation ou absence de consommation de certains aliments ; prévention de la dénutrition ; recettes saines et faciles ; atelier petit-déjeuner

• Des enfants : ateliers sur l'odorat et le goût ; fruits et légumes de saison ; atelier petit déjeuner + certains thèmes abordés ci-dessus adaptés au public

• Des personnes en difficulté ou dans le besoin : recettes faciles, simples et économique ; cuisiner sain et pas cher...

Les interventions seront ludiques et adaptées à chaque public sur la période du 10 juin au 11 juillet sur 35h / semaine.

Ateliers animés par Anaïs THIERY, en formation BTS diététique

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 03 83 80 43 25 ; en mairie auprès du secrétariat du CCAS ou au CCAS (Foyer Ambroise Croizat) auprès de la directrice

Lotos

Tentez votre chance au loto avec un goûter convivial **au foyer Ambroise Croizat à 14h30, les 22 mai et 26 juin 2025 !**

Pour plus de renseignements contactez le 03.83.80.43.25

Belotes

Les cartes sont sur table, à vous de jouer ! Participez aux concours de belote de l'association Ambroise Croizat **au foyer à 14h30, les 7 mai et 4 juin !**

Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr

Sortie à Remich

L'association Ambroise Croizat organise une sortie croisière sur la Moselle au départ de Remich **le jeudi 15 mai 2025.**

Rendez-vous 9h devant le ciné Vilar, départ en car grand tourisme à 9h30, déjeuner croisière sur le bateau de la compagnie Navitours, l'après-midi direction Wolmeldange pour la visite et dégustation dans une cave, 17h45 retour sur Blénod.

70€ / personne. Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr

Ciné Seniors

Séances le 27 mai 2025 à 14h au Ciné-Vilar

Séance spéciale seniors : Gratuit pour les seniors Bellédoniens et 4,50€ pour les seniors extérieurs.

Pour plus d'informations contactez le : 03 83 80 43 25 ou via ccas@blenod.fr

Repas dansants

L'association Ambroise Croizat organise des repas dansants **au foyer à 12h, les 25 mai et 15 juin**, dans une ambiance festive et conviviale.

Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr

Voyage à Sainte Maxime

Aux portes du Golfe de Saint-Tropez, Sainte Maxime est un petit coin de paradis entre terre et mer, la ville abrite de nombreuses plages où baignade, farniente et activités nautiques se conjuguent dans une ambiance douce et familiale.

L'Hôtel Club Le Capet, situé à quelques minutes à pied des plages de sable fin et du centre-ville, bénéficie d'une splendide piscine, et d'une localisation exceptionnelle pour les circuits touristiques.

LE SÉJOUR COMPREND

• La mise à disposition d'un autocar grand tourisme sur l'ensemble du séjour
• Les repas en cours de route : Petit déjeuner du jour 1, déjeuners du premier et du dernier jour
• Cocktail de bienvenue
• Restauration en pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 15
- Hébergement en chambre double ou twin
• Fourniture du linge de toilette et le ménage des chambres
• Les boissons incluses au repas midi et soir (¼ de vin par repas et par personne)
• Programme d'excursions avec 1 sortie à la journée : Monaco - Nice (Combiné)
• 5 sorties en demi-journées : Cannes, Gourdon et Gorges du loup, Roquebrune sur Argens, Les Arcs + Chapelle Ste Roseline, Carces
• Soirées animées (sauf le jour d'arrivée et les jours de repos de l'animateur) dont un dîner du terroir
• Les taxes de séjour
• L'assurance Multirisques avec extension Covid (annulation, rapatriement, assistance, bagages)

LE SÉJOUR NE COMPREND PAS

• Le supplément en chambre individuelle : +195 € par personne

TARIFS	Tarif de base	Ayant droits ANCV
Base + de 50	1 490 €	1 278 €
Base 40 à 49	1 530 €	1 318 €
Base 30 à 39	1 640 €	1 428 €

Pour plus de renseignements contactez le 03 83 80 43 25 ou via ccas@blenod.fr

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 13

BONJOUR LE ZOOM !

Après quatre éditions couronnées de succès de la marche-course Octobre Rose, un groupe de bénévoles bellédoniens et des environs a décidé de créer l'association **"La Vie En Rose"**. Cette initiative vise à promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention contre le cancer tout au long de l'année, afin de soutenir la Ligue contre le Cancer et la population locale touchée par la maladie.

Afin de concrétiser cette ambition, l'association se fixe une mission claire : **"sensibiliser, éduquer, dépister et accompagner les patientes et le personnel de santé"**, comme l'explique Souad Beidaoui, présidente de La Vie En Rose. La création de cette association est motivée par le désir de soutenir Maria Goncalves, conseillère municipale et initiatrice du challenge Octobre Rose à Blénod depuis cinq ans.

"Nous voulons faire entendre la voix du combat mais surtout celle de la solidarité", souligne Jennifer Gazeau Masselin, membre investie de l'association, qui va se concentrer sur plusieurs axes :

- Informer sur les signes et les facteurs de risque,
- Promouvoir le dépistage précoce,
- Encourager les consultations régulières,
- Récolter des fonds pour la recherche médicale,
- Créer du lien social et de l'espoir à travers divers événements annuels.

C'est donc tout naturellement à travers l'organisation d'événements, de campagnes de communication sur les réseaux sociaux et d'interventions, que l'association envisage de sensibiliser. Parmi ces initiatives, la marche-course d'Octobre Rose en est la clé. **"C'est une mobilisation collective qui réunit patients, familles, professionnels de santé et citoyens"**, précise la présidente.

L'association invite tous ceux qui souhaitent s'engager, en devenant membre, en faisant un don ou en partageant leur actualité, chaque geste compte pour éradiquer le cancer et voir la vie en rose !

La Vie en Rose

+ D'INFOS

La Vie En Rose
220 avenue Victor Claude
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
07.77.06.02.51
lavieenrose54700@gmail.com.

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 14

BONJOUR LA NATURE !

De la ferme à l'assiette : l'AMAPapotage

Comme chaque semaine depuis juin 2022, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) propose à ses adhérents un concept à la fois simple et ingénieux : les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance une part de la récolte, garantissant ainsi aux producteurs une source de revenus stables et prévisibles. En contrepartie, ils reçoivent des paniers garnis débordant de produits frais, de saison et biologiques, livrés tous les mardis de 18h à 19h à la Maison des Associations de Blénod.

DES PRODUITS QUI POUSSENT PRÈS DE CHEZ VOUS

L'AMAPapotage propose une variété de produits qui fleurissent à deux pas de Blénod. Au menu : légumes de saison de la Ferme d'une Pierre deux Courges à Rogéville, pain de La Miche Tranquille à Sainte-Geneviève, pâtes et céréales de La Ferme du Cytise à Mandres-aux-Quatres-Tours, miel du Rucher du grand Saule à Pagny sur Moselle, et la nouveauté 2025, œufs et volailles de La Ferme de Marie à Grosrouvres. Chaque producteur est sélectionné pour son engagement envers une agriculture durable et biologique, assurant ainsi des produits de qualité.

DES SAISONS QUI RYTHMENT LA RÉCOLTE

Cette diversité de produits locaux est rythmée par les saisons, offrant une expérience unique à chaque période de l'année. Les adhérents acceptent de partager les aléas de la production agricole. La composition des paniers peut évidemment varier en fonction des conditions climatiques et des saisons, une flexibilité qui permet de soutenir les producteurs même en cas de récoltes moins abondantes.

DES BÉNÉVOLES QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION

Et pour que cette belle initiative perdure, l'association peut compter sur l'engagement sans faille de ses bénévoles, élément central de l'AMAPapotage. Ils assurent la logistique des distributions, tiennent un stand à la fête des associations de Blénod en septembre, gèrent la communication, invitent de nouveaux adhérents et organisent des événements.

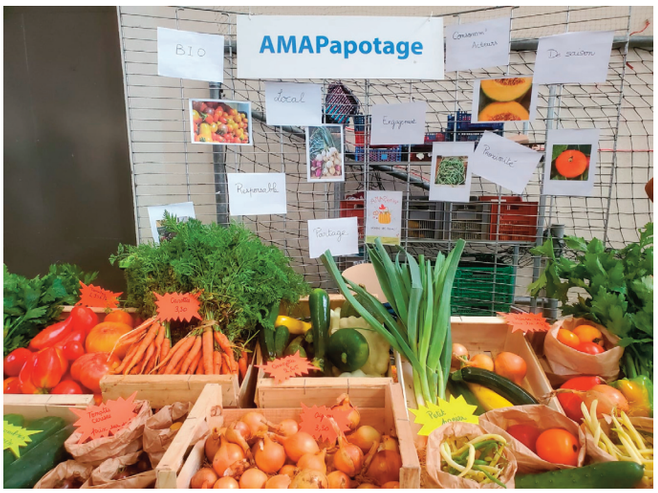

DES ÉVÉNEMENTS QUI CULTIVENT LA CONVIVIALITÉ

L'AMAPapotage organise régulièrement des réunions d'information et des événements conviviaux, comme les AMAP'apéros, rencontres festives entre adhérents et producteurs. Ces initiatives visent non seulement à informer mais aussi à renforcer la communauté autour de l'association, qui envisage d'élargir sa gamme de produits en collaborant avec de nouveaux petits producteurs et de renforcer les liens entre adhérents et producteurs par des visites de fermes et des événements conviviaux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

consultez le site officiel de l'AMAPapotage : amapapotage.fr
et rejoignez-les sur Facebook : www.facebook.com/AMAPapotage

Bonjour Blénod 54 - 16 pages - 22x27 - 2200 ex - V3.qxp_Mise en page 1 24/04/2025 15:22 Page 15

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS DERNIER

LE PARTENARIAT AVEC LA CAF RENOUVELÉ POUR LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

En complémentarité du Projet éducatif territorial et du Plan mercredi, la collectivité a renouvelé sa convention pour l'accueil collectif de mineurs, durant les périodes extrascolaires, avec la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF 54) pour les quatre prochaines années.

Cette convention vise à faciliter l'accès des enfants à des activités de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires en offrant un soutien individuel aux familles relevant de certains critères. Cette aide, d'une hauteur de 2 € pour une demi-journée et de 4 € pour une journée complète, est versée directement à la collectivité et lui permet de maintenir des prix adaptés à tous.

Ce partenariat vient donc fortifier deux axes essentiels de la politique jeunesse menée par les élus depuis de nombreuses années, à savoir l'ouverture des portes des services municipaux à chacun, selon ses moyens, et l'offre aux familles d'un accueil réglementé de qualité grâce à un personnel qualifié.

DES NOUVEAUTÉS POUR LE PÉRISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE

Les élus ont souhaité répondre aux besoins de plusieurs administrés qui ont manifesté la nécessité d'une ouverture plus matinale de la garde extrascolaire. Ainsi, durant une période test, une garderie sera ouverte de 8h00 à 8h30 au centre-aéré pour les enfants dont les parents ont des obligations professionnelles (fournir un justificatif employeur). Le coût de cette garderie a été fixé à 3,80 € par enfant et par jour, ce qui correspond au coût de revient de la structure.

Aussi, le règlement de fonctionnement des activités du Service Education-Enfance-Jeunesse a été amendé afin de prendre en compte les dernières nouveautés, à savoir l'intégration de la nouvelle garderie, la mise en jour du coût de revient de la structure et les horaires de la ludothèque. La modification qui entraînera le plus de changement dans les pratiques des parents est celle des conditions de réservation et d'annulation des réservations périscolaires qui se font désormais sous un délai de huit jours ouvrés.

LA POURSUITE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal a validé un bouquet de subventions de fonctionnement à 26 associations locales, agissant dans le domaine culturel, de la santé, du sport ou encore de la nature. L'enveloppe globale des aides connaît une sensible augmentation, malgré le contexte financier difficile pour les collectivités, preuve de l'engagement politique des élus pour l'animation et la vie du bassin de vie.

Pour faire leur choix, les élus ont étudié, pour chaque structure, leur nombre d'adhérent (et notamment les Bellédoniens), les manifestations qu'elles organisent, leurs projets à venir, leurs frais de fonctionnement ainsi que les avantages en nature dont elles disposent grâce à la commune (bâtiments ou matériels mis à disposition, investissements réalisés...).

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Les élus ont approuvé le lancement de la deuxième révision allégée du Plan local, mis en place en 2014, qui va s'étendre sur les 10 à 12 prochains mois. Cette modification se concentre uniquement sur le site industriel de Saint-Gobain PAM, avec l'objectif fixé d'un changement de classification de zonage. Celui-ci s'explique par la remise aux normes du document d'urbanisme par rapport à l'utilisation réelle du lieu et les autorisations d'exploitation dont bénéficie la société sur cet espace.

Une enquête publique sera lancée prochainement, et annoncée sur les différents supports de communication de la municipalité, qui vous permettra d'avoir accès à l'ensemble des données et des documents de cette évolution du PLU.

ÉTAT CIVIL FÉVRIER / MARS 2025

Naissances : LARBI PEREIRA Lyna, UGUR Yusuf, COBAN Aydin, BALDAN TRAMEAUX Maël, DARMOIS Julia, TOMBU Marcelino, RODRIGUES CARVALHO Manolo, PAGLIARULO Marco, MOUZE Kamil, ABÂOUCHE Yousra, ITTURI Calycia, DUMON Lya

Décès : OMARTO Itto, BIRAQUE Robert, MOISSON Thierry, ZUCHIATTI Annick, ALTUN Ali, TROUY Jacques

Pacs : SCHOUMACKER Marion et COCHON Kévin, BARTHELEMY Aurore et ALLAIT Fabien

BLÉNOD PRÉSENTE

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson

FETE DE LA MUSIQUE

À L'AFFICHE

CONCERTS
CHICKS MUSIC &
LORDS OF ROCK
SPECTACLE
LUMINEUX DES
SUPERCHO
BUVETTE &
RESTAURATION

SAMEDI 21 JUIN 2025 DÈS 19H

PLACE DU 8 MAI

WWW.BLENOD.FR 03 83 80 43 00